



Comité d'Expertise pour l'Amélioration des Conditions
de Vie des Personnes Handicapées

COTE D'IVOIRE

Site web: www.swbproject.webs.com / Email: societywithoutbarriers@live.fr

Siège social : Abidjan, Yopougon – Gare

Adresse postale : 21 BP 4388 ABIDJAN 21, République de Côte d'Ivoire

Téléphones: (sms)+225 05 134 601 / (Vocal)+225 05 557 849 / 49 353 281

*Ôter les barrières pour une pleine accessibilité des personnes sourdes à l'éducation,
la formation professionnelle et la santé en Côte d'Ivoire (Plan d'Action RBFAD)*

ACCES DES PERSONNES SOURDES A L'EDUCATION POUR TOUS EN COTE D'IVOIRE (ASEPT-CI)

**TDR de l'atelier sur le développement de manuels de langue des signes
pour l'encadrement scolaire des personnes sourdes**

Avec l'aimable sponsoring de :

ABILIS FOUNDATION, Finlande



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon les chiffres du recensement général de la population de 1998, la Côte d'Ivoire compte officiellement, 50.689 habitants Sourds. En 2006, la Société Ivoirienne d'ORL (SIORL) estimait le taux de prévalence de la surdité au niveau des naissances à 13,8%.

Sur la base des informations de l'Institut National de Statistique, la Direction de la Promotion des Personnes Handicapées estimait en 2006 le nombre d'enfants sourds en âge d'aller à l'école à 15.000. Malheureusement les enfants sourds n'ont en réalité pas les mêmes chances d'accès à l'éducation que les autres enfants du pays.

En effet, Il n'existe qu'une seule école pour Sourds en Côte d'Ivoire et le programme d'école intégratrice tarde à démarrer. Chaque année, ce sont de nombreux enfants qui se trouvent dans l'impossibilité de jouir de leur droit à l'éducation faute de places dans cette école ou encore par manque de tuteur à Abidjan. De la rentrée scolaire 2005-2006 à la rentrée scolaire 2008-2009, il a été enregistré 145 demandes d'admission à l'Ecole ivoirienne pour les Sourds. Cependant, seuls 87 enfants ont obtenu un avis favorable¹.

De 2009 à ce jour, la situation n'a pas véritablement évolué. Le droit à l'éducation des enfants sourds continue d'être hypothétique. aux difficultés de scolarisation s'ajoutent les difficultés d'accès à l'enseignement du fait du faible niveau des enseignants du primaire en langue des signes, l'absence de documents et outils didactiques en langue des signes pour les enseignants comme pour les élèves sourds (excepté le dictionnaire publié en septembre 2012), l'absence d'interprètes en langue des signes ou de professeurs connaissant la langue des signes au niveau secondaire et universitaire. C'est-à-dire que les enfants et jeunes sourds vont suivre des cours où non seulement les enseignants ne connaissent pas la langue des signes mais aucun service d'interprète en langue des signes n'est pourvu.

Pour un accès à un enseignement de qualité, gage d'une réussite scolaire, il nous apparaît urgent que des actions concrètes soient entreprises pour l'égalisation des chances des enfants et jeunes sourds dans le domaine de l'éducation sur la base du respect de leurs droits en relation avec la Convention internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées. A cet effet, SWB-CI initie des projets visant à apporter des solutions concrètes à travers la formation des enseignants, la promotion des services d'interprètes dans les établissements secondaires et supérieurs, la recherche et le développement de documents/outils de langue des signes, la sensibilisation et le plaidoyer auprès des différents acteurs du système éducatif. C'est dans ce cadre spécifique qu'elle a initié le projet ASEPT-CI : « ACCES DES PERSONNES SOURDES A L'EDUCATION POUR TOUS EN COTE D'IVOIRE ».

La mise en œuvre de ce projet prévoit, entre autres activités, le renforcement des capacités en langue des signes de 15 enseignants « *craie en main* » et la publication d'un manuel d'apprentissage de la langue des signes destiné à l'encadrement scolaire des enfants sourds. A cet effet, nous organisons deux ateliers dont l'un fait l'objet des présents termes de références.

¹ Direction de la Promotion des Personnes Handicapées (DPPH), 2009

II. PRESENTATION DE SWB-CI

Society Without Barriers – Côte d'Ivoire (SWB-CI) est une organisation apolitique à but non lucratif qui travaille à la promotion des droits des personnes handicapées en relation avec la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées. SWB-CI travaille en partenariat avec les organisations de/pour personnes handicapées et tous les acteurs intervenants dans la question du Handicap en Côte d'Ivoire et partout où elle est sollicitée.

Depuis 2010, SWB-CI est activement impliquée dans la promotion des droits des personnes sourdes en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest. Nos actions ciblent spécifiquement les thématiques suivantes : Langue des Signes, Education, Formation professionnelle, Service d'Interprétariat en Langue des Signes et la lutte contre le VIH/SIDA. Nous avons réalisé avec succès, en 2010, le Forum pour la Promotion des personnes Sourdes en Côte d'Ivoire et, en 2012, la publication du premier dictionnaire de langue des signes de Côte d'Ivoire.

SWB-CI est aussi intervenu, de 2011 à 2012, dans le projet EFTP « *Pour un accès et un maintien dans l'emploi des personnes sourdes et/ou malentendantes en Afrique de l'Ouest* » de l'ONG internationale CBM au profit du Burkina Faso, du Niger et du Togo.

Nos contacts:

Adresse postale:

21 B.P. 4388 Abidjan 21, République de Côte d'Ivoire

Email:

societywithoutbarriers@live.fr / societywithoutbarriers@gmail.com

Site web:

www.swbproject.webs.com

Secrétariat Exécutif :

Tél.: +225 05 55 78 49 / +225 49 35 32 81

Email : societywithoutbarriers@live.fr / moucezia@yahoo.fr

Direction :

Tél.: (sms uniquement) +225 05 13 46 01 / +225 09 56 81 67 / +225 01 77 03 92

Email: societywithoutbarriers@live.fr / sanogoyede@gmail.com

III. OBJECTIF GENERAL DE L'ATELIER

Améliorer les connaissances des participants sur la question de la langue des signes dans l'éducation des personnes sourdes pour une meilleure orientation de la prise de décision en leur faveur en Côte d'Ivoire.

IV. LES ATTENTES

- Les participants sont instruits sur la question de la langue des signes et l'importance de la recherche appliquée au plan local dans ce domaine ;
- Les participants sont instruits sur les implications de la langue des signes dans le processus éducationnel des enfants sourds ;
- Une proposition innovante d'un manuel d'alphabétisation bilingue (Langue des Signes / Français) est présenté et des observations sont recueillies ;
- Des recommandations relatives à la langue des signes et l'éducation des personnes sourdes en Côte d'Ivoire sont formulées.

V. PARTICIPANTS – LIEU – PÉRIODE

1) Les participants

N°	STRUCTURE	NOMBRE DE PERSONNES
1.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (CT)	01
2.	Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique	01
3.	UFHB/ILA	01
4.	UFHB/ISAD	01
5.	Dr SANGARE Aby (ILA – Côte d'Ivoire)	01
6.	Dr KAMEI Nobutaka (APU - Japon)	01
7.	UNESCO (Secrétariat Général de la Commission Nationale Ivoirienne)	01
8.	Direction des Écoles, Lycées et Collèges (DELC/EPT)	01
9.	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue	01
10.	Direction de la Promotion des Personnes Handicapées	01
11.	École Ivoirienne pour les Sourds	01
12.	Associations des Parents d'Élèves de l'ECIS	01
13.	ONG Handicap Alliance Internationale	01
14.	Association Nationale des Sourds de Côte d'Ivoire	01
15.	Groupe des Élèves et Étudiants Sourds de Côte d'Ivoire	01
16.	Society Without Barriers – Côte d'Ivoire	03
17.	Groupe de Recherche et de Promotion de la Langue des Signes en Côte d'Ivoire	02
18.	Personne ressource (M. Achi Assi Marc)	01
19.	Interprète en Langue des Signes	02
TOTAL		23

2) Lieu et date

Lieu : École Ivoirienne pour les Sourds, Yopougon

Date : Mardi 10 septembre 2013

VI. MÉTHODOLOGIE

Une approche pédagogique active et participative sera utilisée et reposera sur :

- des exposés thématiques ;
- des partages d'expériences ;
- des échanges et recommandations.

VII. COMMUNICATIONS - MODÉRATION ET FACILITATION

1) Communications

- Communication 1 : « *Langue des Signes et éducation des personnes sourdes en Côte d'Ivoire, quelle place pour la recherche appliquée au plan local* », **Dr SANGARE Aby (ILA, Côte d'Ivoire)**
- Communication 2 : « *Situation de la langue des signes dans le monde* », **Dr Kamei Nobutaka (APU, Japon), Yédè Adama SANOGO (SWB-CI, Côte d'Ivoire)**

2) Modération et facilitation

La facilitation sera assurée par Dr SANGARE Aby (ILA) assistée de M. SANOGO Yédè Adama (SWB-CI).

VIII. PROGRAMME

HEURE	ACTIVITES
8h00 – 8h30	Enregistrement et installation des participants
9h00 – 10h30	- Cérémonie d'ouverture - Présentation des participants - Communication 1
10h30 – 11h00	PAUSE CAFÉ & DEPART DES OFFICIELS
11h00 – 12h30	- Communication 2 - Échanges (communication 1 et 2)
12h30 – 14h00	DÉJEUNER
14h00 – 15h00	- Présentation du draft du manuel d'alphabétisation en langue des signes - Échanges
15h00 – 16h00	- Débats – Recommandations
16h00 – 16h30	PAUSE CAFÉ
16h30 – 17h00	- Lecture du rapport de l'atelier - Clôture de l'atelier